



**Neuville  
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne  
de Lille

**VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du jeudi 24 mars 2022**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 18 mars 2022

Secrétaire de séance : Madame Camille VYNCKIER-LOBROS

L'An deux mil vingt-deux, le vingt-quatre mars à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (26) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Madame Anne VÉRISSIMO, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Robin DELPLANQUE, Madame Sandra VANELSLANDE, Madame Camille VYNCKIER-LOBROS, Monsieur Gautier MIGNOT.

Excusé(s) ou Absent(s) : (7) Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE (pouvoir donné à Alain RIME), Madame Marylène HEYE (pouvoir donné à Mme le Maire), Madame Sylvie DELPLANQUE (pouvoir donné à Philippe VYNCKIER-LOBROS), Madame Apolline ARQUIER (pouvoir donné à Jimmy COUPÉ), Monsieur Éric DOCQUIER (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Monsieur Antoine MEESCHAERT (pouvoir donné à Julien DEWAELE), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Claudine HEYMAN).

---

## **6 - AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES.**

Rapport de Monsieur Alain RIME, premier adjoint au maire chargé du budget, des finances, de la mutualisation, de la restauration et de la démocratie participative.

Vu en commission générale le lundi 14 mars 2022.

Pour le budget principal, le résultat de clôture de l'exercice 2021 font apparaître :

- un solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement de + 1 760 807,92 €
- un résultat de fonctionnement excédentaire de + 3 112 870,31 €

Par ailleurs, les restes à réaliser de la section d'investissement s'élèvent :

- En dépenses à 663 830,85 €
- En recettes à 64 769,00 €

Avec un solde déficitaire de – 599 061,85 €.

Après reprise effective des restes à réaliser, Il y a lieu de constater :

- un besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 0 € (+ 1 760 807,92 € – 599 061, 85 € > 0),
- un excédent de la section de fonctionnement de 3 112 870,31 €.

Pour le budget annexe des pompes funèbres, les résultats de clôture de l'exercice 2021 font apparaître :

- un résultat de fonctionnement excédentaire de + 2 324,59€.

Considérant que suite à la dissolution du budget annexe des pompes funèbres au 31/12/2021, le résultat du SEPF doit être repris dans les comptes de la ville,

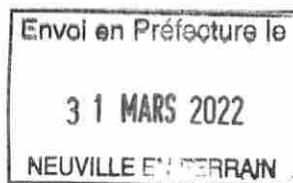
Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'affecter l'excédent d'investissement de 1 760 807,92 € au compte 001 – solde d'exécution de la section d'investissement reporté,
- d'affecter les soldes des excédents de fonctionnement de la Ville et du SEPF d'un montant total de 3 115 194,90 € de la façon suivante :
  - au compte 002 - excédent de fonctionnement reporté un montant de 1 276 696,00 €.
  - au compte 1068 - résultat de fonctionnement affecté à l'investissement un montant de 1 838 498,90 €.

- **Ouï l'exposé de Monsieur Alain Rime, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

Maire de Neuville-en-Ferrain  
Vice-présidente du Département du Nord  
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

